

**139e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 13 février 2002 à Montmirail**

ORDRE DU JOUR

Dès 17 h.15 Collation

18 h.15 *Début de la session à la Communauté Don Camillo
Accueil et ouverture de la session
Prière*

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires :
 - a) Bureau du Synode (1 secrétaire ministre, 1 assesseur ministre)
 - b) Commission d'éducation chrétienne (4 membres peuvent encore en faire partie dont le représentant de la Faculté de théologie)
 - c) Commission de musique sacrée (1 membre)
 - d) Commission des nominations (1 délégué des Conseils régionaux de Boudry-Ouest, du Locle et de La Chaux-de-Fonds)
3. Information du Conseil synodal concernant EREN 2003, un processus pour l'avenir, suivi d'un échange
4. Evaluation de la session en deux parties (Annexe remise le 5.12.2001) **
5. Rapport du Conseil synodal concernant les émissions des Eglises reconnues "Passerelles" à Canal Alpha (Annexe 1)
6. Propositions et motions éventuelles des Conseils régionaux, des paroisses ou des députés

Prière finale

22h. *Fin de la session*

LA PRESENTE TIENT LIEU DE CONVOCATION DES DEPUTES

Les députés sont priés de s'installer aux places qui leur sont réservées, afin de faciliter le comptage des voix.

Le Conseil synodal

** Document disponible au secrétariat général.

Neuchâtel, le 10 janvier 2002

H:\A1 Synode\SESSIONS\139_fevr02\OJ139.DOC

Au verso, "Renseignements pratiques" et
plan de situation

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

- Carte de présence :** A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*
- Empêchements :** En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Le suppléant - à qui la documentation a également été envoyée - recevra aussitôt sa propre carte de présence. Si nécessaire, cet échange pourra avoir lieu au début de la session.
- Carte de vote :** Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.
- Collation :** Une collation sera servie avant le début de la session. Les députés voudront bien s'inscrire au moyen de la carte ad hoc.
- Transport :** L'accès à Montmirail doit se faire en voiture. Les députés non motorisés sont invités à demander à des collègues s'ils peuvent faire le voyage ensemble.
- Parking :** Sans problème aux abords de la Communauté.

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

PLAN DE SITUATION

